RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux du 16 mars 2006.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Manuel TUNON DE LARA, président de l'Université Bordeaux II et du PRES « Université de Bordeaux » ;

Représentant du ministre chargé de la recherche :

- M. André TOUBOUL, délégué régional à la recherche et à la technologie ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

- Mme Marion ZALAY, directrice générale de l'enseignement et de la recherche ;

- M. Hervé DURAND, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Aquitaine ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Bernard FARGES, président du syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux supérieur ;

- M. Jacques WEILL, directeur de la fédération régionale des coopératives agricoles d'Aquitaine ;

- M. Dominique GRACIET, président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine ;

- M. Stéphane LATOUR, directeur de la Fédération des industries du bois d'Aquitaine ; directeur du pôle de compétitivité « Xylofutur » ;

- M. Hervé GRANDEAU, viticulteur ;

- M. François CANSELL, directeur général de l'Institut polytechnique de Bordeaux ;

- M. Bernard DONECHE, doyen de la faculté d'œnologie de l'Université Victor Segalen – Bordeaux II ;

- M. Benoît FAUCONNEAU, président du centre INRA de Bordeaux-Aquitaine ;

- M. Hugues AYPHASSORHO, directeur régional du centre CEMAGREF de Bordeaux ;

- Mme Elisa MARGUERIT, représentante de l'amicale des anciens élèves de l'ENITAB.

Article 2

Le directeur de l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le 22 MARS 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche

Marion ZALAY